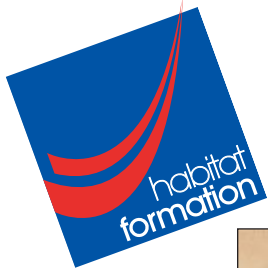


la lettre

■ numéro 107 ■ juin 2009 ■



GROS PLAN LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008



ZOOM MÉTIER . . . **NÉGOCIATEUR IMMOBILIER**

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO
Une action collective dans les Pact

La vie de l'opca

Actualité

Noté pour vous



2008, "un bon cru" qui en appelle d'autres

Comme le montre le rapport d'activité présenté plus loin (p. 4/5), l'année 2008 est un " bon cru ". Tous les indicateurs (collecte et dépenses) sont en effet à la hausse. C'est le fruit de la mobilisation convergente des branches, de l'OPCA et bien entendu des entreprises elles-mêmes, car c'est en leur sein que se décident les départs en formation. Conscient du rôle positif joué à cet égard par les antennes régionales, le Conseil d'administration d'Habitat Formation a décidé d'en créer 2 nouvelles. Cela s'inscrit pleinement dans l'esprit du projet de loi bientôt débattu au Parlement, qui dispose que l'agrément des OPCA sera à l'avenir accordé au regard notamment de " leur aptitude à remplir leurs missions et à assurer des services de proximité, notamment auprès des petites et moyennes entreprises, au niveau des territoires ".

En toute logique, s'il est considéré qu'un OPCA remplit correctement les missions qu'on lui demande de remplir, comment imaginer qu'il ne serait pas agréé au seul motif qu'il lui manquerait quelques millions d'euros de collecte ?

Dans le cadre d'une audience constructive, c'est dans cet esprit que Maurice Carraz, Président d'Habitat Formation, s'est adressé fin mai à Gérard Cherpion, rapporteur du projet de loi. Car le " bon cru " 2008 en appelle effectivement d'autres.

Daniel Vatant
directeur général

LA VIE DE L'OPCA

■ RAPPEL IMPORTANT

La réglementation impose que la fraction des contributions " plan de formation " versées par les entreprises à Habitat Formation au titre d'une année " N " et non utilisées au 31 décembre de l'année " N + 1 " soit mutualisée par l'OPCA.

Les entreprises potentiellement concernées par l'application de cette règle au 31.12.09 ont été destinataires d'un courrier d'alerte courant juin.

■ UN "PLUS" POUR LE CIF

Au cours de la " session de printemps " du CIF/CDI, 383 demandes sont parvenues à Habitat Formation, soit 21 % de plus que l'année précédente. Le budget disponible (évidemment contraint par le niveau de la collecte) a permis à la Commission paritaire des congés individuels, réunie le 15 mai, de décider la prise en charge de 176 dossiers en application des critères de priorité habituels. Sur proposition de cette Commission, le Conseil d'administration d'Habitat Formation, réuni le 28 mai, a voté un budget complémentaire, sur fonds mutualisés, permettant de prendre en charge davantage de dossiers en 2009. Ce sont ainsi 83 dossiers supplémentaires qui ont été acceptés au titre de la session de printemps.

■ PROCHAINEMENT, 2 NOUVELLES ANTENNES RÉGIONALES

Dans le but de développer toujours davantage le service de proximité aux entreprises adhérentes, le Conseil d'administration d'Habitat Formation a pris le 28 mai la décision d'implanter 2 antennes régionales supplémentaires. Leur création effective aura lieu

après l'été. Les entreprises concernées en seront bien entendu directement informées.

■ L'ENCADREMENT INTERMÉDIAIRE

Le précédent numéro de " La lettre " faisait état du lancement par Habitat Formation d'un plan d'action visant la professionnalisation des encadrants " intermédiaires ", notamment ceux qui ont accédé à cette fonction par promotion interne. Rappelons que les modalités de financement de vos actions sur ce registre sont accessibles sur notre site Internet (rubrique " ACTUALITÉS ").

■ NOS RENCONTRES LOCALES DU 2^{ème} SEMESTRE 2009

Les bases de la formation professionnelle continue

Marseille	17 septembre
Rodez	17 septembre
Chambéry	24 septembre
Mulhouse	30 septembre
Lyon	15 octobre
Metz	15 octobre
Toulouse	15 octobre
Nantes	16 octobre
Bordeaux	22 octobre
Rouen	29 octobre
Reims	5 novembre
Dijon	5 novembre
Grenoble	12 novembre
Limoges	18 novembre
Avignon	19 novembre
Paris	20 et 21 novembre
Tours	4 décembre
Lille	11 décembre
Amiens	16 décembre

Les certifications professionnelles et la VAE

Nantes	22 septembre
Montpellier	6 octobre
Reims	20 octobre
Lyon	24 novembre
Paris	8 décembre

ACTUALITÉ ACTUALITÉ

■ UNE LOI POUR... L'AUTOMNE ?

Le projet de loi sur la formation professionnelle a donc vu le jour, adopté par le Conseil des ministres le 29 avril. La parole est donc maintenant au Parlement, mais selon un calendrier qui n'est pas encore complètement arrêté. Au moment où ces lignes sont écrites, le débat était prévu les 23 et 24 juin en commission, fin juillet à l'Assemblée nationale et peut-être courant septembre au Sénat. Une chose est donc désormais certaine : la loi ne sera pas votée "avant l'été" comme cela a été souvent annoncé.

Le projet de loi s'inspire très largement de l'accord national interprofessionnel du 7 janvier 2009, avec toutefois quelques différences. Ses principales dispositions sont les suivantes :

Création d'un Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)

Ce fonds paritaire, créé en lieu et place de l'actuel Fonds unique de péréquation (FUP), serait alimenté en particulier, via les OPCA, par un pourcentage (de 5 % à 13 %) de toutes les obligations financières légales des entreprises (plan de formation, professionnalisation, CIF). Les fonds ainsi collectés seraient utilisés, moyennant une convention cadre avec l'État, pour former en particulier des demandeurs d'emploi, des salariés peu qualifiés ou les plus exposés à la perte de leur emploi.

" Portabilité " du DIF

La loi reprend fidèlement sur ce point un accord national interprofessionnel antérieur (janvier 2008) à celui de janvier 2009. Le DIF serait "portable" en cas de rupture du

contrat de travail (sauf pour faute lourde), c'est-à-dire mobilisable par la personne concernée soit pendant sa période de chômage, soit chez son nouvel employeur.

Plan de formation/Mutualisation

Pour la mutualisation obligatoire dans un OPCA des contributions des entreprises au titre du plan de formation, le seuil de 10 salariés serait porté à 50 salariés. Il s'agirait là d'un changement majeur que l'accord des partenaires sociaux n'abordait pas.

Agrément des OPCA

L'agrément des OPCA serait dans l'avenir accordé "au regard de l'importance de leur capacité financière, de leur mode de gestion paritaire, de leur organisation professionnelle ou interprofessionnelle et de leur aptitude à exercer leurs missions et à assurer des services de proximité, notamment auprès des petites et moyennes entreprises, au niveau des territoires". La création de nouvelles antennes régionales d'Habitat Formation (cf. p.2) est donc pertinente bien entendu sur le fond... mais aussi au regard des orientations du projet de loi.

■ UNE NOUVELLE AIDE AUX CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Un décret instituant une aide à l'embauche en contrat de professionnalisation devrait être prochainement publié. En l'état actuel du projet de décret, cette aide serait accordée dans les conditions suivantes :

- Seuls les contrats conclus avec des jeunes de moins de 26 ans seraient concernés.

- Les embauches ouvrant droit à l'aide devront avoir été réalisées dans la période du 24.04.09 au 30.10.10.

- Le contrat devra s'être déjà déroulé sur une durée effective d'au moins un mois.

- Le montant de l'aide serait de 1 000 €, et porté à 2 000 € si le jeune embauché n'est pas titulaire d'un diplôme supérieur au niveau V (niveau CAP/BEP).

- Les demandes devront être déposées à Pôle Emploi au plus tard le 31.08.10.

- La moitié de l'aide serait versée à l'issue du 2^{ème} mois d'exécution du contrat, la demande de versement du solde devant parvenir à Pôle Emploi avant le 31.12.10.

CONSULTATION DU COMITE D'ENTREPRISE

Nous vous informons en septembre dernier que le Code du travail précise à présent les dates des 2 réunions obligatoires de consultation du CE en matière de formation professionnelle. La première, portant sur le plan de formation de l'année écoulée, doit se tenir avant le 1^{er} octobre. La seconde, qui traite du plan de l'année à venir doit avoir lieu avant le 31 décembre.

Les documents nécessaires au CE pour formuler son avis doivent lui être fournis 3 semaines avant chaque réunion.

Vous trouverez l'ensemble des règles relatives au rôle des Instances représentatives du personnel (IRP) en matière de formation professionnelle dans les espaces Employeurs et Salariés du site Internet d'Habitat Formation.

GROS PLAN LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

■ Le rapport d'activité 2008 d'Habitat Formation a été adopté à l'unanimité par son Conseil d'administration le 28 mai 2009.

Il est marqué par une évolution à la hausse de tous les indicateurs (collecte, dépenses, nombre de salariés formés...) et une consolidation de la capacité de conseil de proximité.

On en trouvera ci-dessous une synthèse.

Les entreprises adhérentes

Le nombre d'entreprises adhérentes (3 733) est en hausse de 27 % par rapport à 2007. Cette progression est due principalement à l'intégration des nouveaux OPH et des structures d'accueil de la petite enfance. Les entreprises de moins de 50 salariés restent très dominantes en nombre (86 %).

Ces 3 733 entreprises employaient en 2008 environ 120 000 salariés.

	NBRE D'ENTREP.	%
<10	2 090	56
10 à 49	1 251	33,5
50 à 199	297	8
200 à 499	68	1,8
500 et +	27	0,7
TOTAL	3 733	100

La collecte

La collecte globale (49 536 k€) est en augmentation de 9,2 % par rapport à 2007.

La répartition par dispositif est restée stable, avec une part prépondérante du plan de formation (62 %).

	MONTANT (k)	% DE L'ENSEMBLE
PLAN DE FORMATION	30 812	62
PROFESSION.	12 343	25
CIF/CDI	4 761	10
CIF/CDD	1 620	3

Le plan de formation

Les dépenses se sont élevées à 25 644 k€, dont 83 % de coûts pédagogiques.

Le nombre d'heures de formation prises en charge (973 000) est en hausse d'environ 12 % et le nombre de stagiaires (33 691) a progressé de 6 %.

Le nombre d'actions de formations étant quant à lui resté stable, il en résulte une légère hausse de la durée moyenne des actions de formation du plan, qui s'établit globalement en 2008 à 15,3 heures (contre 13,8 heures en 2007).

La répartition des stagiaires par catégorie socioprofessionnelle est restée stable et s'établit ainsi :

- Ouvriers : 14 %
- Employés : 49 %
- Agents de maît. / techniciens : 17 %
- Ingénieurs et cadres : 20 %

La professionnalisation

La mobilisation soutenue des dispositifs de la professionnalisation s'est confirmée avec une stabilisation des périodes de professionnalisation (2 486 contre 2 436 en 2007), une légère baisse des contrats de professionnalisation (558 contre 626 en 2007) et une progression toujours importante des DIF prioritaires de branche (2 298 contre 1 399 en 2007).

	NOMBRE	ENGAGEMENT
CONTRATS DE PROFESSION.	558	5 139 k
PÉRIODES DE PROFESSION.	2 486	1 922 k
DIF PRIORITAIRE	2 298	3 055 k
TOTAL	5 342	10 116 k

LES CONTRATS

DE PROFESSIONNALISATION

- 72 % des bénéficiaires âgés de moins de 26 ans
- Coût moyen pris en charge (forfaits horaires) : 9 208 €
- Formation théorique d'une durée moyenne de 741 heures

LES PÉRIODES

DE PROFESSIONNALISATION

- 40 % des bénéficiaires âgés de 45 ans et plus
- Coût moyen pris en charge (forfaits horaires) : 772 €
- Formations d'une durée moyenne de 61 heures.

LES DIF PRIORITAIRES DE BRANCHE

- Coût moyen pris en charge : 1 330 €
- Formations d'une durée moyenne de 23,9 heures
- 80 % des DIF pris en charge pour des entreprises de 50 salariés et plus.

Les congés individuels

	CIF / CDI	CIF / CDD
FORMATION	211	49
BILAN DE COMPÉTENCES	410	7
VAE	298	10
TOTAL	919	66

La principale évolution par rapport à 2007 est la poursuite de la forte croissance du congé VAE (+ 75 %).

Il est également à noter que sur les 211 CIF/CDI, 42 étaient consécutifs à une VAE et que 4 congés examen ont été financés.

Par ailleurs, 67 DIF/CDD ont été pris en charge, ce qui place Habitat Formation en tête de tous les OPACIF dans ce domaine.

ACTIVITÉ 2008

Conseil de proximité, partenariats, information et communication

LE RÔLE DES ANTENNES RÉGIONALES

En 2008, les 4 antennes régionales étaient complètement opérationnelles, un conseiller basé au siège assurant le rôle de conseil pour les régions non encore couvertes par une antenne.

En décembre 2008, le Conseil d'administration a voté le budget nécessaire à l'implantation de 2 nouvelles antennes, qui seront créées à l'automne 2009.

Les conseillers formation ont assuré 3 missions principales et complémentaires :

- Information et conseil de proximité : 196 visites d'entreprises, en particulier nouvellement adhérentes (OPH, structures d'accueil de la petite enfance).

- Animation de réunions collectives avec les entreprises : 52 " rencontres locales " qui ont rassemblé 765 personnes représentant 559 entreprises. Ces rencontres se sont tenues dans 24 villes sur 2 thèmes : Les bases de la formation professionnelle et la VAE. Ces rencontres locales ont été complétées en région par 41 réunions par branche ou famille professionnelle qui ont rassemblé 735 personnes.

Au total, 1 137 structures ont été concernées, soit près du tiers des entreprises adhérentes.

- Développement des collaborations avec les partenaires institutionnels, qui ont souvent pour " toile de fond " des dossiers de cofinancement, principalement avec des Conseils régionaux et des DRTEFP.

En décembre 2008, 8 dossiers de cofinancement étaient en cours dans 7 régions pour un montant total de 516 k€.



LE PLAN D'ACTION ILLETTRISME

Dans le cadre d'un partenariat confirmé avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), et avec le soutien du FUP, 83 actions de formation, d'une durée moyenne de 94 h, ont été prises en charge au bénéfice de 667 salariés de 61 entreprises.

L'OFFRE DE FORMATION, LES MÉTIERS ET LES DIPLÔMES

Le rôle d'information des entreprises et de leurs salariés sur l'offre de formation (205 demandes en 2008) et les certifications professionnelles a été consolidé en 2008.

Le partenariat avec la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle) s'est poursuivi.

Il permet de réaliser, à partir du site Internet d'Habitat Formation, des liens directs avec les fiches descriptives du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

LA COMMUNICATION

2008 a été l'année du grand chantier du site web d'Habitat Formation qui a été lancé avec pour objectifs principaux un accès facilité à l'information sur les dispositifs et leur financement, une actualité mise à

jour plus régulièrement et des services en ligne. Ce site a été mis en service début 2009.

Le 21 octobre 2008 a eu lieu la 6^{ème} Convention biennale d'Habitat Formation. 200 personnes y ont participé. Des entreprises sont venues témoigner de leur bonne utilisation des dispositifs et des débats ont eu lieu autour des perspectives de réforme de la formation professionnelle. Des actes ont été édités à la suite de cet événement.

Le texte intégral du rapport d'activité 2008 est disponible sur : habitat-formation.fr / MISSIONS

CHIFFRES CLÉS 2008

- 3 733 entreprises adhérentes
- 49,5 M€ de collecte
- 973 000 heures de formation dans le cadre du plan de formation
- 558 contrats de professionnalisation
- 2 486 périodes de professionnalisation
- 2 298 DIF prioritaires
- 260 congés individuels de formation
- 417 congés bilan de compétences
- 308 congés VAE (Validation des acquis de l'expérience)

ZOOM MÉTIER . . .

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER

La coopérative d'Hlm RHONE SAONE HABITAT a été créée en 1950 et a fait de l'accession sociale à la propriété son cœur de métier. **Martine Audet** nous parle avec passion de sa fonction de commerciale en immobilier.

Votre métier consiste à vendre des logements à des prix très compétitifs ?

En effet, grâce à des accords entre Rhône Saône Habitat et les collectivités locales, nous avons des prix préférentiels sur l'achat des terrains. Cela nous permet un rapport qualité /prix situé en permanence parmi les meilleurs du marché.

Chaque matin je gère la publicité de nos programmes de construction et réponds aux courriers des clients sur nos offres. Nous communiquons en amont de la commercialisation grâce à des panneaux publicitaires sur les emplacements de nos constructions et dans la ville.

Nous publions également des annonces ou des bandeaux publicitaires dans les quotidiens locaux, dans la presse spécialisée et sur notre site Internet. En revanche, la commercialisation débute environ 2 ans avant la fin d'une construction.

Nous installons un espace de vente au pied du chantier où j'accueille tous les après-midi des clients potentiels. Je réponds à leurs questions, oriente leurs recherches... En ce moment, je suis basée à Vaulx-en-Velin au cœur du projet " Terre de Sienna " qui concerne la vente de petits immeubles de 2 à 3 étages, mais il m'arrive de jongler entre 2 espaces de vente lorsqu'il y a plusieurs réalisations en cours. En moyenne, nous restons dix-huit mois au même endroit mais lorsque la vente concerne des chantiers de petite taille (moins de 20 logements), nous n'installons pas automatiquement d'espace de vente.

Nous vendons directement depuis le siège. J'ai également à charge une partie " Transaction " pour des clients propriétaires dans nos constructions et qui désirent revendre leur bien.



Un bon vendeur doit avoir de grandes capacités d'écoute ?

C'est un métier très enrichissant grâce aux nombreuses rencontres. Il faut avant tout être avenant, avoir un sens aigu du contact et aimer ce que l'on fait. J'ai le sentiment de faire le plus beau métier du monde, vendre du neuf, c'est faire rêver ! On assiste les clients du début de la commercialisation jusqu'à la remise des clés.

On est présent à la signature des actes chez le notaire et on leur fait choisir les carrelages et faïences. Il arrive même qu'on les assiste dans leurs démarches auprès des banques lorsqu'ils en éprouvent le besoin. Cela nécessite effectivement de savoir écouter, d'être patient et d'humeur égale. Il faut savoir mettre en valeur son entreprise pour rassurer les éventuels acquéreurs.

Tout cela nécessite de nombreuses connaissances en matière d'habitat ?

J'exerce la fonction de Commercial en immobilier depuis huit ans mais j'ai travaillé également au sein de la gestion locative et de la gestion de syndicats. On apprend beaucoup sur le terrain mais aussi grâce à des formations indispensables notamment dans la vente et le financement. L'an dernier, la fédération des Coopératives d'Hlm a organisé pour tous les chargés de vente une formation de trois jours : " Comment vendre en temps de crise ? "

Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre profession ?

Les principales difficultés rencontrées sont liées au contexte économique. Lorsque celui-ci est bon, tous les biens sont vendus avant la fin de la construction des immeubles.

En temps de crise, il devient difficile pour les potentiels acheteurs d'emprunter auprès des banques et on les aide encore plus dans leurs démarches auprès des banques.

Cependant, nous sommes faiblement touchés par la crise financière en raison de l'attractivité des prix de nos biens par rapport à ceux de l'immobilier privé.

L'accession sociale à la propriété est vouée à un bel avenir, quels sont vos projets ?

Les projets sont nombreux et de plus en plus tournés vers le développement durable avec le tri sélectif, l'éclairage naturel des parties communes, une isolation thermique renforcée ou encore des panneaux solaires.

De beaux projets de construction sont à venir au sein de Vaulx-en-Velin dans le " Carré de soie " ou au croisement du Rhône et de la Saône dans le secteur de la confluence...

A chaque projet, une nouvelle volonté de rendre possible l'accession à la propriété.

ECHOS DES ENTREPRISES

■ De 2005 à 2007, plusieurs actions de formation au sein des Pact Aquitaine et Poitou-Charentes ont été financées par des EDDF (Engagements de développement de la formation) puis des ADEC (Actions de développement de l'emploi et des compétences) ont été signés entre l'Etat et l'Union Régionale Pact-Arim.

Les objectifs sont clairs. Il s'agit de mettre en place un plan régional de formation afin de faire face aux mutations du monde de l'habitat en mutualisant les besoins pour faire évoluer le personnel administratif vers d'autres métiers et développer les compétences des encadrants intermédiaires.

Josette Labeguerie ajoute : " Il s'agit également de consolider la fonction ressources humaines par la création d'un pôle RH au niveau régional. "

Tout cela impose de trouver des financements, mettre en place des outils de développement des compétences dans les équipes et régionaliser l'offre de formation.

Pour ce faire, le comité de pilotage s'est appuyé sur 3 partenaires :

- La DRTEFP.
- La Fédération nationale des Pact.
- Habitat Formation.

Les formations ont majoritairement porté sur les métiers de base avec des conseils techniques, la gestion locative et immobilière, le conseil habitat et l'accompagnement social. Un autre volet important concernait l'informatique.

Pour Josette Labeguerie : " Ce sont des formations utiles et rapides qui favorisent évolution et mobilité. "

La durée moyenne d'une formation est d'environ deux jours. Les salariés bénéficiaires de formation ont été majoritairement les plus de 45 ans.

Rencontre avec Josette Labeguerie, Directrice du Pact des Landes



La Directrice du Pact des Landes n'a pas de doute : " À l'heure du bilan, les résultats sont très positifs. Les salariés ont gagné en compétences, en expertise, en prise de recul mais aussi en assurance. "

Au terme de trois années, près de 200 collaborateurs ont bénéficié du plan régional de formation. 14 % des salariés ont connu des évolutions de statut. Il y a eu un accompagnement réel à la mutation de métier vers la gestion locative, le conseil habitat. L'impact de la formation s'est retrouvé sur la politique salariale puisque 51 % des salariés ont connu des évolutions de leur rémunération. L'échange au niveau régional, la volonté d'une meilleure planification de la formation comme les recherches d'aides financières ont fait de la formation un outil de pilotage RH à part entière.

Il apparaît cependant que certains points seront à améliorer à l'avenir,

tels que la capitalisation sur la formation, en préparant mieux les collaborateurs à partir en formation et en gérant plus activement les nouveaux acquis au retour de leur formation. Il s'avère également nécessaire de consolider la conduite du projet et son suivi administratif par des outils, des tableaux de bord à réajuster.

L'accompagnement d'un cabinet de conseil pour l'écriture du bilan des actions menées entre 2005 et 2007 est un travail en amont pour le futur plan régional de formation. Josette Labeguerie conclut : " Celui-ci, soutenu par l'État et Habitat Formation, sera plus axé sur les métiers de base avec encore plus de transversalité entre les équipes afin de se tourner de plus en plus vers une certification de services ".

La formation a encore de beaux jours devant elle au sein des Pact d'Aquitaine et du Poitou-Charentes !

À l'image de son rôle dans le dossier des Pact d'Aquitaine et de Poitou-Charentes dont il est question ici, Habitat Formation est actuellement engagé, au travers de ses antennes régionales, dans une dizaine de dossiers de cofinancement en partenariat avec des Conseils régionaux et des DRTEFP. C'est le cas dans 7 régions, au bénéfice d'entreprises relevant de plusieurs branches, pour un montant global de plus de 500 k€.

NOTÉ POUR VOUS...

Ouvrages à lire

■ Se former au bilan de compétences

Claude Lemoine

Éd. DUNOD

Le bilan de compétences permet à chacun, jeune ou adulte, salarié ou non, de faire le point sur ses compétences pour définir un projet. La 2^{ème} édition de ce livre fait le point sur les pratiques actuelles du bilan de compétences et compare les différentes techniques d'aide à l'orientation. Il s'adresse aux professionnels de l'insertion, de la formation et des ressources humaines, aux étudiants, et à toute personne qui souhaite savoir ce que le bilan de compétences peut lui apporter.



tion du logement en France de 1994 à 2007. Les thèmes de l'accession à la propriété, de l'observation des marchés de l'immobilier, de la crise du logement ou du rôle du "1%" dans le financement du logement y sont traités.

■ Gestion des compétences et GPEC

Cécile Dejoux

Éd. DUNOD

La GPEC, devenue obligatoire dans les grandes entreprises, est désormais utilisée dans le cadre des mutations de l'emploi au sein de l'entreprise ou dans le cadre du redéploiement de populations spécifiques. L'auteur présente une synthèse des courants théoriques et une analyse des pratiques de gestion de compétences.



■ Aménager la ville - L'art d'habiter

Pascal Reyssset

Éd. SAND DE LA TERRE

La décentralisation, l'intercommunalité, les préoccupations écologiques rendent nécessaire une nouvelle approche de l'aménagement urbain. Le métier d'aménageur dont la mission est de bâtir les villes et les quartiers de demain en harmonie avec leur environnement doit être réinventé. De nombreuses études doivent être réalisées en amont du programme d'aménagement afin d'évaluer les conséquences écologiques, paysagères, sociologiques, humaines, financières d'un projet. L'ouvrage montre aussi comment créer des quartiers agréables à vivre et à habiter.



■ Travail social, le défi du plaisir

Patricia Figarde-Thomasse

Éd. L'HARMATTAN

Le plaisir au travail n'est pas une utopie. Pour démontrer cette assertion, Patricia Figarde -Thomasse, ancienne assistante de service social, est allée à la rencontre de collègues et leur a demandé d'exprimer leur ressenti sur leur travail, les difficultés mais aussi les joies de ce métier aux conditions d'exercice difficiles. C'est ainsi que l'on découvre la vision optimiste du métier partagée par ces professionnels.



■ Chronique du logement en France (1994-2007)

Michel Mouillart

Éd. ACMIL

Depuis 1994, Michel Mouillart tient une chronique dans La lettre de l'ACMIL (Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement). Ce recueil regroupant ses 46 chroniques offre un éclairage de la situa-



■ Dicoguide de la formation

Éd. L'ÉTUDIANT

Le Dicoguide change de formule en proposant en un seul tome et en 3 parties, une liste des organismes de formation, des fiches outils d'experts et des informations sur les nouvelles tendances du marché de la formation et les enjeux en ressources humaines pour l'année 2009.

■ Un jour, j'ai déménagé

Éd. VILLE DE BOIS

Dans le cadre du chantier de rénovation urbaine des quartiers nord de la ville de Blois, des locataires d'une résidence de l'OPH Terre de Loire Habitat font part de leur expérience. Leur logement a été détruit, ils ont dû déménager. Ils témoignent de leur angoisse du départ et de la séparation d'un cadre de vie qu'ils connaissaient, de leur attente d'un nouveau logement, des soucis divers qu'ils ont dû surmonter mais aussi de l'aide apportée par les chargés de relogement des bailleurs sociaux et les associations de la ville.



la lettre

Publication trimestrielle

Directeur de publication :
Daniel Vatant

Rédactrice en chef :
Yseult de Sars

Secrétaire de rédaction :
Anne-Laure Arkoub

Ont collaboré à ce numéro :
Corine Bellier
Sylvain Exerfier
Claudine Guillon

15, rue des sablons
BP 2122
75771 Paris cedex 16
tél. 01 53 65 77 77
fax 01 53 65 77 88

accueil@habitat-formation.fr
www.habitat-formation.fr